



PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

La Préfecture communique

Une pollution mineure au fioul léger a été constatée dans le port de Saint-Pierre le vendredi 27 mars. Elle est surveillée depuis par les services de la DATM.

Compte-tenu du faible volume d'hydrocarbure concerné, une opération de récupération ne permettrait d'extraire qu'une quantité négligeable de polluant.

L'origine exacte de la pollution est actuellement recherchée. Cette pollution provient d'un secteur du littoral où plusieurs activités sont présentes : stockage d'hydrocarbures, canalisation d'hydrocarbure souterraines, chantier de la nouvelle centrale, habitations ... Elle peut en outre être la conséquence d'une pollution survenue plus tôt durant l'hiver qui se manifesterait suite aux périodes de redoux : fonte des neiges et épisodes pluvieux ...

Des investigations sont menées par les services de l'État pour déterminer l'origine précise de la pollution et y remédier.

Ce fioul léger devrait être éliminé naturellement par brassage et évaporation. Toutefois, en raison des conditions météorologiques actuelles (eaux calmes et froides), les irisations pourront demeurer visibles pendant plusieurs jours.